



ETAT DES LIEUX

Centre socioculturel d'AUSSAC-VADALLE

Entre les soussignés :

Le Bailleur : **Monsieur LIOT Gérard** représentant de la Commune d'AUSSAC-VADALLE, ou son représentant

Le Locataire : **Madame SOENEN Samantha** domiciliée 5 rue du Perat 16560 AUSSAC-VADALLE

Il a été constaté lors de l'entrée du locataire dans le centre socioculturel, le **21 novembre 2025** l'état des lieux en annexe.

Le locataire a été informé sur l'utilisation des moyens de secours (extincteurs, alarme, SSI, organes de coupure d'urgence, ...) mis à leur disposition ainsi qu'aux consignes de sécurité (évacuations, désenfumage, ...) et il a reçu à cet effet copie du règlement,

Le locataire a été informé que la personne qui a reçu la présente information doit être présente sur les lieux en permanence,

Equipements :

• Electricité :

Compteur entrée 47.230..... Compteur sortie 176.420

Consommation électricité 17.406.....

Coût unitaire : 0,25€

Soit un total à régler de : 44,8

• Fioul :

Compteur entrée 74.26,57..... Compteur sortie 74.98,5 = 24,5 l .

Consommation fioul 74.31,47.....

Coût unitaire : 1,0924/l

Soit un total à régler de : 26,758

70,758

	Le Locataire	Le représentant de la commune
ENTREE	<u>J. antoine</u>	<u>G. Guillet</u>
SORTIE	<u>J. antoine</u>	<u>G. Guillet</u>

	ENTREE	SORTIE	Observations
Clés			
6 Clés GS avec alarme	X	X	
5 Clés PS avec alarme	X	X	
4 Clés pour cuisine	X	X	